

Réf: Dossier 450910

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOUM AUTO PARTS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON KENEYA NON LOIN DU  
PRESSING EBENEZER LOT 9022 ; SECTION BI ; PARCELLE  
526, Lot 9022, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/09/2025, et enregistrés le 07/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOUM AUTO PARTS »

Objet : VENTE DE PIECES AUTOMOBILES,  
VENTE DE VOITURES,  
LOCATION DE VEHICULES,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON KENEYA NON LOIN DU PRESSING EBENEZER LOT 9022 ; SECTION BI ; PARCELLE 526, Lot 9022, Ilot 00

Dirigeant(s) M SOUMAHORO MORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11154 du 06/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68177/GTCA/RC/2025 du 06/11/2025

